



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22403>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **25-22403**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville Vannes

Correspondant : Monsieur le Maire

Adresse : 7, rue Joseph Le Brix, B.P. 509 56019 VANNES Cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0297016161

Courriel : instruction.marches@mairie-vannes.fr

Adresse internet : <http://www.mairie-vannes.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission d'économiste de la construction pour la construction d'un vestiaire au stade Kérisac de la Ville de Vannes

Lieu d'exécution : Stade de Kérisac, 56000 Vannes

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La présente consultation concerne la mission d'économiste de la construction pour la construction d'un vestiaire au stade Kérisac de la Ville de Vannes. Les prestations confiées au titulaire consistent en une mission d'élaboration des pièces techniques durant les différentes phases d'étude du projet. Le titulaire devra travailler en collaboration étroite avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre, le bureau d'étude fluides et thermique, le contrôleur technique, le coordonnateur SPS. Le dossier est actuellement en phase esquisse, l'objectif est de commencer la préparation des travaux en janvier 2026. Le début des prestations est prévue pour le deuxième trimestre 2025

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

10 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/03/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : S25ECO-KERIZAC

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://marches.megalis.bretagne.bzh> Code NUTS : FRH04 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : du budget de la Ville de Vannes. La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684 Mel : greffe.ta-rennes@juradm.fr La présente consultation pourra faire l'objet d'une négociation par mail ou sous la forme d'audition avec le ou les candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des offres.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2025